



Décéder sur lieu de travail

Par Elodie28

Bonjour j'ai mon oncle qui est décédé le 26 juin sur son lieu de travail mort du emorragie cérébral du à la chaleur il y avait un Sèvres qui interdisait le travail extérieur cette après midi la on voulait savoir quelle droit nous la famille on n'a le droit et qui paye l'enterrement merci d'avance à vous

Par Bazille

Bonjour,
Sincères condoléances.
Un décès au travail s analyse comme un accident de travail.